

AMENAGEMENT DES EPREUVES DE L'EXAMEN DU DNB

(Examen local pour la classe de PEI 4)

L'examen DNB, pour nos élèves, se compose de cinq épreuves écrites communes à l'ensemble des candidats individuels.

1. Épreuve écrite de français

Durée de l'épreuve : **3 heures**

L'épreuve prend appui sur un corpus de français, composé d'un texte littéraire et éventuellement d'une image en rapport avec le texte.

L'épreuve notée sur **100 points** est composée de :

- **Un travail sur le texte littéraire et, éventuellement, sur une image** (50 points - 1 h 10 minutes) :
 - Grammaire et compétences linguistiques : des questions permettant d'évaluer les compétences linguistiques et la maîtrise de la grammaire ainsi qu'un exercice de réécriture sont proposés aux candidats.
 - Compréhension et compétences d'interprétation : des questions permettant d'évaluer à la fois la compréhension du texte et les compétences d'interprétation sont proposées aux candidats.
- **Une dictée** (10 points - 20 minutes) de 600 signes environ pour les candidats de série générale et 400 signes environ pour les candidats de série professionnelle.
- **Une rédaction** (40 points - 1 h 30 minutes) : deux sujets au choix sont proposés aux candidats.

2. Épreuve écrite de mathématiques

Durée de l'épreuve : **2 heures**

Les exercices qui composent le sujet permettent d'évaluer les connaissances figurant dans le programme de mathématiques du cycle 4 ainsi que la maîtrise des compétences « chercher », « modéliser », « représenter », « raisonner », « calculer » et « communiquer » décrites dans ce programme.

Le sujet de cette épreuve comporte obligatoirement un exercice d'algorithmique (programmation).

L'épreuve est notée sur **100 points** distribués entre les différents exercices.

3. Épreuve écrite d'histoire - géographie - enseignement moral et civique

Durée de l'épreuve : **2 heures**

L'épreuve notée sur **50 points** est composée de trois exercices :

- Exercice 1. Analyser et comprendre des documents en histoire ou en géographie (20 points)
- Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (20 points)
- Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

4. Épreuve écrite de sciences : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie.

Durée de l'épreuve : deux fois trente minutes, soit **1 heure**

Seules deux disciplines sur les trois possibles sont évaluées à chaque session.

L'ensemble de cette épreuve est noté sur **50 points**.

5. Épreuve de langue vivante étrangère (Anglais)

Durée de l'épreuve : **1 heure**

L'épreuve vise à évaluer les différentes capacités langagières liées à l'écrit, dans l'ordre suivant :

- première partie : évaluation de la compréhension d'un texte écrit (50 points)
- deuxième partie : évaluation de l'expression écrite (50 points)

L'ensemble de cette épreuve est évalué sur **100 points**.

Source : Eduscol, mise à jour de février 2022

Nathaniel AKUE MACKAYA (Coordonnateur)